

ANNONCER À UN ENFANT LE KORSAKOFF DE SON PÈRE ?

Par **Ailes** Posté le 02/05/2024 à 21h13

Bonjour,

Mon ex conjoint vient d'être diagnostiqué ayant le syndrome de Korsakoff, après avoir fait un syndrome de Gayet Wernicke.

Nous étions séparés depuis 2 ans mais il vivait toujours sous mon toit car il n'était pas capable de trouver un travail ni un logement du fait de son addiction. Et il n'était pas décidé à partir...

Nous avons une fille de 12 ans, qui a déjà beaucoup souffert de la situation avec son père qu'on voyait se détruire depuis des années, sans parvenir à l'aider. Il refusait tout soins, où nous faisait croire qu'il était suivi alors que pas du tout.

Il a été hospitalisé (non pas sans mal) il y a quelques semaines pour son état confusionnel, délires, baisse de la vision, difficultés à la marche et hallucinations. Tous ces symptômes ne sont pas arrivés d'un coup mais sont apparus petit à petit sur plusieurs jours. Comme nous étions malheureusement habitués à ce genre de symptômes (délires, fabulations, incohérences - plaintes de faiblesse musculaire, plainte d'avoir mal aux yeux), qui étaient mis sur le compte de l'alcool, des médicaments, même d'une dépression délirante, je ne me suis pas de suite alarmée et ce n'est qu'au bout de quelques jours que j'ai réalisé que cette fois ci c'était différent.

J'ai expliqué à notre fille (avant d'avoir le verdict de Korsakoff) que son père en avait pour plusieurs mois à l'hôpital et que nous ne pouvions pas être certains de si il allait récupérer sa mémoire.
Aujourd'hui je ne sais plus quoi lui dire, je recherche de l'aide.

Merci à ceux qui m'auront lue.

1 RÉPONSE

Fleur2Lys - 06/05/2024 à 10h01

Bonjour,

À 12 ans, je pense qu'elle comprend déjà des choses et qu'elle est apte à entendre la vérité.

Quant à la manière de dire les choses... vous pouvez peut-être vous rapprocher du CSAPA de votre département ou consulter un pédopsychiatre pour vous donner des pistes de dialogue...

L'hôpital où est soigné votre mari peut peut-être vous proposer un interlocuteur adapté, n'hésitez pas à les interroger à ce sujet.

Courage à vous et votre famille.
